

**ARRETE n° 23-552**

Portant nomination de la Directrice de la DFP Adjointe en charge de l'innovation pédagogique, l'apprentissage et nouvelles voies de formation

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

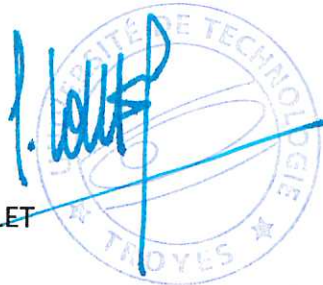
**Article 1 :**

Madame Alice YALAOUI - Professeure des Universités, est nommée Directrice de la Direction de la Formation et de la Pédagogie Adjointe en charge de l'innovation pédagogique, l'apprentissage et des nouvelles voies de formation à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027, selon la lettre de mission jointe.

**Article 2 :**

Cette fonction relève du Titre III du Référentiel d'équivalence horaire.

Fait à Troyes, le 8 novembre 2023



Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

le 09/11/23



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)